Repas d'accueil au LeZarti'cirque

Texte : **R. Gueissaz**

Mercredi 23 août, à 18h, comité, direction et enseignants se sont retrouvés pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux élèves des sections préprofessionnelle et cirque-étude.

Venus de Suisse et de France voisine, dix jeunes gens caressant le rêve de devenir artistes de cirque ont été admis au sein de l'école de Sainte-Croix. Ils y effectueront une formation de deux à trois ans qui leur permettra de se préparer aux examens d'entrée d'écoles professionnelles de cirque. Installés depuis peu de temps dans la région pour toute la durée de leurs études, ils ont été accueillis dans le jardin de la rue des Rasses 16 par un repas de bienvenue, auquel étaient également conviés les cinq élèves de la section cirque-étude pour l'année scolaire 2017/2018. Avant le démarrage des cours dès le lundi 28 août, cet événement était l'occasion rêvée de faire connaissance dans la bonne humeur.

Informations générales

École de cirque leZarti'cirque, rue des Rasses 16, 1450 Sainte-Croix, www.lezarticirque.ch, contact@lezarticirque.ch, 0041 79 375 75 65.

Quelques places sont encore disponibles dans les cours pour l'année 2017/2018. N'hésitez pas à consulter le site internet pour plus d'informations.

Yves et Dominique Bugnon, directeurs de l'école, entourent les étudiants de la section pré-pro : Luna, Célestine, Aïna, Youri, Xélia, Mauricio, Mélinda et Valentin. Manquent sur la photo : Eulalie, Délia et Elisa.

Départ de cinq élèves

À l'heure de l'arrivée des nouveaux étudiants à Sainte-Croix, l'école a pris congé de ceux qui s'en vont poursuivre leur formation dans les écoles professionnelles de cirque : Aurélie, Mara et Calou entrent à la Codart's University of the Arts à Rotterdam (Hollande), Inès intègre l'Academy for Circus and Performance Art (ACaPA) à Tillburg (Hollande) et Alain s'en va à la Flic Scuola Circo à Turin (Italie). Mahé et Rémi, anciens élèves du leZarti'cirque, après deux années de formation au Centre régional des arts du cirque (CRAC) à Lomme (France), s'envolent pour la School of Dance and Circus à Stockholm (Suède). Nous souhaitons plein de succès à ces jeunes gens dans la poursuite de leur rêve.

Mara, Calou, Aurélie, Alain et Inès quittent Sainte-Croix après plusieurs années au sein du LeZarti'cirque.

POLITIQUE - CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil communal du lundi 26 juin 2017

Reçu le jeudi 26 juillet. Publication N°4 – Points 9 à 10

La discussion est ouverte.

M. Yvan Pahud souligne l'importance du préavis pour l'avenir touristique de la région et rejoint les considérations de la commission sur la nécessité de présenter un projet abouti pour attirer des mécènes. Il invite le Conseil à accepter le préavis, ce que le groupe UDC fera.

M. Michel Bühler demande si le concours d'architecture portera sur la construction d'un nouveau bâtiment, passablement mise en avant dans la plaquette, ou si d'autres hypothèses sont envisagées.

M. le Municipal Olivier Guignard explique qu'en raison de l'objectif de conserver la collection Baud avec les autres collections, il n'est pas possible de rester dans les locaux du Musée Baud à L'Auberson et indique que plusieurs solutions ont été explorées, avec la conclusion que la zone CIMA-MAS doit être valorisée pour accueillir toutes les collections. Il ajoute que le CIMA est entouré d'espaces constructibles, ce qui offrirait un espace suffisant. M. le Municipal Guignard explique que la muséologie – à savoir la manière de visiter – sera au centre du concours. Il annonce que le projet vise une fréquentation de 30'000 visiteurs par année d'ici cinq ou dix ans, alors qu'aujourd'hui, le CIMA voit 10'000 personnes passer dans ses murs, après avoir accueilli à ses débuts 30'000 visiteurs. Il indique qu'à cette fin, il est nécessaire de réfléchir à plusieurs questions. M. le Municipal Guignard explique dès lors que le concours répondra à la question de M. Bühler. Il souligne enfin l'importance d'avoir un projet élaboré pour obtenir des financements privés, même s'il reconnaît que le projet articule déjà des chiffres impressionnants.

M. Alain Bonnevaux s'inquiète des critères pour la sélection des bureaux d'architectes, demandant que les jeunes architectes de Sainte-Croix puissent également participer au concours.

M. le Municipal Olivier Guignard explique que le projet est porté par la fondation du CIMA, précisant que, si la Commune ne la soutient pas pour la moitié du coût, la fondation pourrait faire les choix seule. Il évoque aussi la problématique des marchés publics, ne pouvant aujourd'hui pas en dire plus ce point.

M. Michel Bühler demande confirmation que le concours d'architecte n'est pas obligé de se fonder sur la construction d'un nouveau bâtiment.

M. le Municipal Olivier Guignard expose que le projet doit prendre en compte les perspectives d'agrandissement de la collection et que l'on ne peut pas simplement additionner les espaces qui sont actuellement utilisés par les trois musées.

M. Laurent Buchs s'interroge si le montant de 180'000 fr. ne serait pas exagéré pour modifier des bâtiments existants.

M. le Municipal Olivier Guignard confirme que ce montant est correct au vu des objectifs du concours d'architecture.